

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

Exonération de la taxe sur
les spectacles : ROC MOTO.

82.120

DATE DE CONVOCATION

25 JUIN 1982

DATE D'AFFICHAGE

25 JUIN 1982

Nombre de conseillers
en exercice . 27

Nombre de présents . 15

Nombre de votants . 19

POUR _____

CONTRE _____

ABSTENTION _____

UNANIMITE

REQU 8 18 5005 PREFECTURE
ROCHEFORT 11

19. JUIL. 1982

Extrait du Registre des Délibérations
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt deux
le deux juillet à 20 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M on sieur LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS - FABER - BOUTET - LACHAUD - BOUCHET -
BUJARD - DUFOUR Adjoints
MM. BOULAN - BROTRÉAU - BERLAND - COLLE - NAULIN - BOISARD -
DUFEIL - PELLETIER

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. TETARD par M. LACHAUD
M. MAURELLET par M. DUFEIL
M. POUMAILLOUX par M. BOUTET ; M. TAP par M. FABER

Absents : MM. PAPEAU - GUICHAOUA - VIAUD - POUGET - MONTRON -
CABAL - Melle FOUCHE - Mme TACQUET.

M on sieur PELLETIER a été élu Secrétaire.

Il est proposé de donner un avis favorable à la demande
d'exonération de la taxe sur les spectacles, présentée par le
R.O.C. MOTO, pour son moto-cross du 22 août 1982, sur le circuit
de l'Anglade à ROYAN.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu la demande faite par le Président du R.O.C. MOTO en date du
22 juin 1982,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'accorder au R.O.C. MOTO l'exonération de la taxe sur les
spectacles pour la manifestation de moto-cross organisée sur le
terrain de l'Anglade, le 22 août 1982.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Pierre LIS